

Formalisme juridique

Préparer les assemblées générales en SARL

Devenir autonome sur le formalisme juridique

Objectifs de la formation : A l'issue de la formation, chaque participant.e sera en capacité :

- De définir et mettre en œuvre les différentes étapes du processus lié au formalisme juridique d'une AG
- D'organiser l'assemblée générale de sa coopérative
- De réaliser le formalisme administratif et juridique afférent (procédures depuis l'établissement de l'ordre du jour jusqu'aux formalités auprès du greffe)

Publics

Cette formation s'adresse au collaborateur.trice du dirigeant.e de SARL, ayant en charge l'organisation ou l'assistance juridique de la coopérative (assistance de gestion, assistance de direction, ...)

Durée et coût :

1 jour (7 heures) 150 €HT

Cette formation se déroule en 2 demi-journées et en mode distanciel (visio)

Animateurs

Formateurs.trices équipe Gescop

Animation pédagogique

Interactive et fondée sur une double expérience, celle des participant·e·s., et celle du formateur.trice.

Concrète et illustrée.

Rythmée et diversifiée.

QCM, étude de cas issue de notre expérience terrain !

Programme

Matinée 1 (3h30)

- Le rôle d'une Assemblée Générale
- Les différents types d'AG et leurs spécificités
- Les étapes de clôture d'un exercice social et de préparation d'une AG
- Les documents d'AG

Matinée 2 (3h30)

- Etablir une convocation / établir l'ordre du jour
- Rédiger les documents d'AG :
 - le rapport de gérance
 - le rapport spécial
 - le PV
- Les pouvoirs / les votes
- Le cas de l'élection de la gérance
- Les cas de variabilité du capital :
 - admission et sortie d'associé.e.s,
 - engagement de souscription de parts sociales



Les 28 et 30 mars 2023 (9h à 12h30) en visio